

# Guide pour la déclaration des déchets sur l'Espace Ecominéro

À destination des  
opérateurs de déchets





# ) Sommaire

- 01 Introduction
- 02 Déclaration du registre des déchets
- 03 Régularisation des codes erreur
- 04 Cas particuliers
- 05 Annexes



# 01 Introduction

# Principes de fonctionnement de la déclaration des déchets

## À qui s'adresse ce guide ?

- ▶ Ce guide s'adresse aux opérateurs de déchets ayant reçu un e-mail d'Ecominéro leur indiquant que leur site était validé (statut « 2/2 Site actif »).  
2/2 Site actif
- ▶ Ce statut est visible sur le site [Espace Ecominéro](#) en cliquant sur la rubrique Administratif > Entreprises > Opérateur déchets > Sites de réception.

## Objectif de la déclaration

Chaque mois, le site réceptionnant des déchets communiquera son registre en l'important sur l'Espace Ecominéro **afin de financer les prestations de traitement et de valorisation des déchets** de catégorie 1.

## Schéma explicatif de la temporalité de la déclaration

▲ Mars (M)	▲ Avril (M+1)	▲ Mai (M+2)	▲ Juin (M+3) ▲
Validation du site acté par e-mail et statut 2/2 atteint. <span style="background-color: #e0f0e0; border: 1px solid #808080; padding: 2px;">2/2 Site actif</span>  Les déchets du mois M ne sont pas rémunérés.	Première réception des déchets en lien avec la REP PMCB.	Première déclaration du site. Emission du Bon à Facturer (BAF).	Paiement du BAF.

## Principes généraux

- ▶ La déclaration est à effectuer sur le site internet [espace.ecominero.fr/](http://espace.ecominero.fr/) avec vos identifiants opérateurs de déchets.
- ▶ L'import du registre des déchets est à réaliser par le gestionnaire de l'entité facturante ou du site du 1<sup>er</sup> au 15 du mois.
- ▶ Un e-mail sera envoyé au gestionnaire du site pour l'informer de l'ouverture de la campagne de déclaration.
- ▶ Un site validé au cours du mois M, peut commencer à déclarer les déchets reçus qu'à partir du mois M+1 lors de la campagne du mois M+2.

# Les différents statuts de la déclaration des déchets

## Processus – Déclaration des déchets reçus par le site

Statut de la campagne	Ouverte	Fermée
Jour du mois	1 – 15 du mois	16 – 30 du mois
Description	La période de déclaration est active pour déclarer les déchets du mois précédent (M-1).	La campagne de déclaration est fermée. Aucun import du registre des déchets n'est autorisé.

Statut de la déclaration	1/3 Ouverte	2/3 Validée par le site	3/3 Validée par Ecominéro	Fermée
Description	Le site importe son registre des déchets.	Le site valide sa déclaration.	Ecominéro a jusqu'au 25 du mois pour valider la déclaration. Ensuite, le BAF est envoyé au gestionnaire par e-mail et est accessible sur l'Espace Ecominéro.	La campagne est terminée et le gestionnaire n'a pas déclaré ou la déclaration n'a pas été validée par le site après 3 mois.



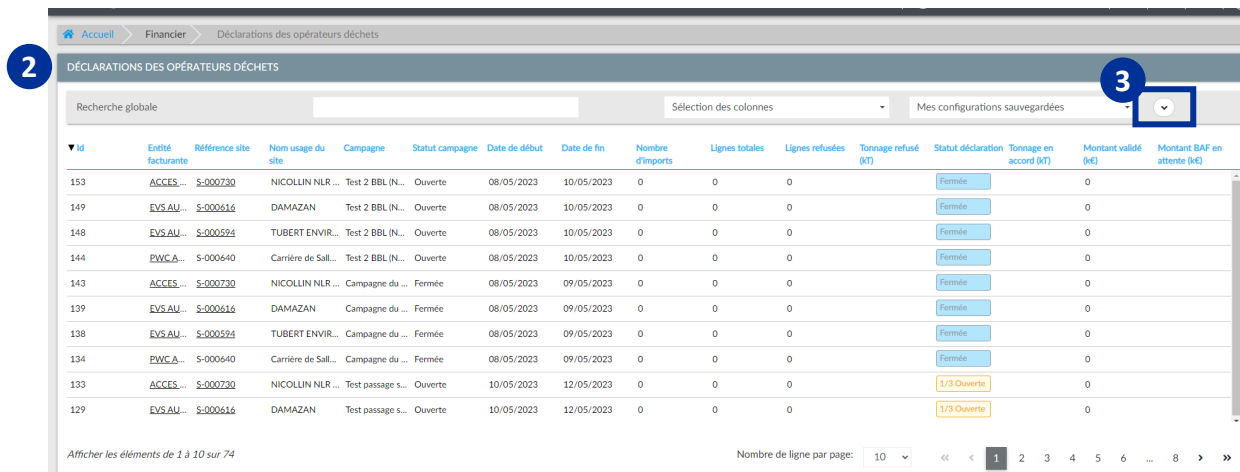
# 02

## Déclaration du registre des déchets

# Étape 1.1 – Import du registre des déchets (1 / 3)



Pour rappel, uniquement le gestionnaire du site ou de l'entité facturante peut importer le registre des déchets afin d'effectuer la déclaration.



Entre le 1<sup>er</sup> et 15 du mois :

1 Connectez-vous sur votre compte [Espace Ecominéro](#) puis cliquez sur les 3 barres horizontales en haut à gauche > Financier > Déclarations > Déclarations des opérateurs déchets.

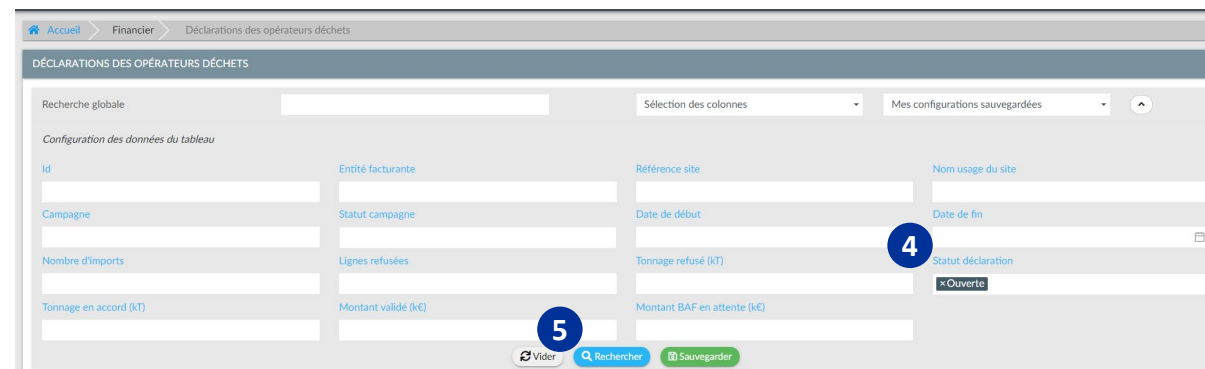
2 Cet écran vous permet de visualiser toutes les campagnes de déclarations (ouvertes ou fermées) pour les sociétés dont vous êtes le gestionnaire.

Afin de restreindre la sélection aux sites pour lesquels vous devez effectuer une déclaration :

3 Cliquez sur la flèche.

4 Indiquez « Ouverte » dans le champ « Statut déclaration ».

5 Cliquez sur « Rechercher ».



# Étape 1.1 – Import du registre des déchets (2 / 3)

Recherche globale

Id	Entité facturante	Référence site	Nom usage du site	Campagne	Statut campagne	Date de début	Date de fin	Nombre d'imports	Lignes totales	Lignes refusées	Tonnage refusé (kT)	Statut déclaration	Tonnage en accord (kT)	Montant validé (k€)	Montant BAF en attente (k€)
133	ACCES...	S-000730	NICOLLIN NLR ...	Test passage s...	Ouverte	10/05/2023	12/05/2023	0	0	0		1/3 Ouverte		0	
129	EVS AU...	S-000616	DAMAZAN	Test passage s...	Ouverte	10/05/2023	12/05/2023	0	0	0		1/3 Ouverte		0	
128	EVS AU...	S-000594	TUBERT ENVIR...	Test passage s...	Ouverte	10/05/2023	12/05/2023	0	0	0		1/3 Ouverte		0	
124	PWC A...	S-000640	Carrière de Sall...	Test passage s...	Ouverte	10/05/2023	12/05/2023	0	0	0		1/3 Ouverte		0	

Recherche globale

Import du registre

Export Excel

Télécharger le template

Les sociétés pour lesquelles vous pouvez importer le registre des déchets sont indiquées avec le statut « 1/3 Ouverte ». Ce statut signifie que la période de déclaration est active pour le mois précédent (M-1).

- 6 Cliquez sur le nom d'usage du site pour effectuer l'import du registre des déchets.
- 7 Afin d'importer le registre des déchets selon le format exigé par Ecominéro, veuillez cliquer sur les 3 points horizontaux puis « Télécharger le template ».
- 8 Complétez les 19 champs du fichier Excel pour chaque ligne de déchets du mois M-1. Explication pour le remplir sur les pages 9 et 10.

Veuillez respecter le format du tableau Excel. Le titre, l'ordre et le nombre de colonnes doivent être maintenus.

- 9 Importez votre registre en cliquant sur « Import du registre ».
- 10 Veuillez vérifier que le SIRET du site de réception indiqué dans le registre des déchets (colonne A) corresponde au site sur lequel vous souhaitez importer le registre des déchets.

Les conditions doivent impérativement être respectées afin d'importer le registre des déchets. Dans le cas contraire, vous verrez le message suivant « Erreur d'import, code : 101 » ou « Erreur d'import, code : 102 ».

A	B	C	D	E	F	G	H	I
SIRET du site de réception des déchets	Nom d'usage du site de réception des déchets	N° BL (bon de livraison du déchet)	N° DAP	Type de chantier	Numéro de pesée	Date de réception du déchet	Code traitement	Qualificat
12345678901234		BL230419B10001	CE-010200-OL	N	04191002	19/04/2023	R5	RE
12345678901234	CARRIERE BLANCHE	BL230410U10003	CE-010301-SA	B	04101004	10/04/2023	R5	RE
12345678901234		BL230421F10004	CE07010201	N	04211005	21/04/2023	R13	RE

Recherche globale

Import du registre



# Critères à respecter lors du remplissage des champs du registre des déchets (1 / 3)

La rémunération en lien avec la reprise des déchets se fait sur la base du registre des déchets. Les lignes incomplètes ou avec des erreurs ne seront pas prises en compte pour le paiement.

► 19 champs obligatoires sont à renseigner :

Colonne	Description	Format de l'import du registre des déchets
A. SIRET du site de réception des déchets	Numéro SIRET de votre site	Chaîne de caractères de 14 chiffres Sans espace ou ponctuation
B. Nom d'usage du site de réception des déchets	Nom courant donné au site	Chaîne de caractères (<50 caractères)
C. N° BL (bon de livraison du déchet)	N° de livraison	Chaîne de caractères (<50 caractères)
D. N° DAP	Numéro de DAP que vos services ont communiqué à l'émetteur des déchets	Chaîne de caractères (<50 caractères)
E. Type de chantier	Définition du type de chantier producteur du déchet : Bâtiment (B) ou Non Bâtiment (N)	1 caractère Dimensions imposées : B ou N
F. Numéro de pesée *	N° de pesée unique générée automatiquement par le logiciel connecté au pont-basculé (enregistré dans le DSD)	Chaîne de caractères (<50 caractères)
G. Date de réception du déchet	Date de réception des déchets sur votre site	JJ/MM/AAAA

\*Paramètre de contrôle et d'audit permettant à Ecominéro de s'assurer qu'un même apport ne soit pas rémunéré plusieurs fois (soit par le même éco-organisme, soit par différents éco-organismes).

À partir d'octobre, toute ligne de déclaration **avec la colonne « numéro de pesée » vide ne sera pas rémunérée**. Néanmoins, certaines situations peuvent justifier une absence de numéro de pesée, voir la page 21 pour plus d'information.

Si le numéro de pesée est en doublon, la ligne en doublon sera refusée.

# Critères à respecter lors du remplissage des champs du registre des déchets (2 / 3)

Colonne	Description	Format de l'import du registre des déchets
H. Code traitement *	Code indiqué dans le RNDTS	R5 : Recyclage ou récupération d'autres matières inorganiques R12 : Échange de déchets en vue de les soumettre à l'une quelconque des opérations numérotées R13 : Stockage de déchets préalablement à l'une des opérations numérotées R1 à R12
I. Qualification du traitement final *	Qualification indiquée dans le RNDTS	Recyclage Valorisation
J. Code Européen de Déchet (CED)	Code Européen des déchets (CED) <a href="https://aida.ineris.fr/consultation_document/33804">https://aida.ineris.fr/consultation_document/33804</a>	Chaîne de 6 chiffres Sans espace ou ponctuation
K. Code Déchet Ecominéro	Dénomination des déchets coté Ecominéro Pour tous déchets non transposés dans la nomenclature Ecominéro mettre la valeur : 00000000	Chaîne de 8 chiffres Sans espace ou ponctuation
L. Dénomination déchet usuelle	Dénomination interne à vos services	Chaîne de caractères (<50 caractères)
M. Quantité de déchets	Quantité de déchets livrés	De 2 à 4 décimales Séparateur de décimale « , » (virgule)
N. Unité de mesure	Définition de l'unité de mesure en Tonne (T)	1 caractère Dimension imposée : T
O. Adresse du chantier	Adresse du chantier si différente de l'établissement expéditeur	Chaîne de caractères (<100 caractères)
P. Raison sociale de la société de travaux (expéditeur)	Raison sociale de l'expéditeur. L'expéditeur est la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) du chantier	Chaîne de caractères (<50 caractères)
Q. SIRET de la société de travaux (expéditeur)	Numéro SIRET de l'expéditeur. L'expéditeur est la Maîtrise d'Ouvrage (MOA) du chantier	Chaîne de caractères de 14 chiffres Sans espace ou ponctuation
R. Raison sociale de l'éco-organisme	Raison sociale de l'éco-organisme conventionné avec l'installation livrée	Chaîne de caractères (<50 caractères)
S. SIREN de l'éco-organisme	Siren de l'éco-organisme conventionné avec l'installation livrée	Chaîne de caractères de 9 chiffres Sans espace ou ponctuation

\*Ces deux colonnes ont été ajoutées au registre des déchets **pour la déclaration d'octobre.**

**La rétroactivité pour déclarer les tonnages reçus avant octobre ne sera plus possible,** car le fichier a changé. Ecominéro **ne rémunère pas les codes ni la qualification d'élimination** (exemple : le code D5 « enfouissement »).

# Critères à respecter lors du remplissage des champs du registre des déchets (3 / 3)

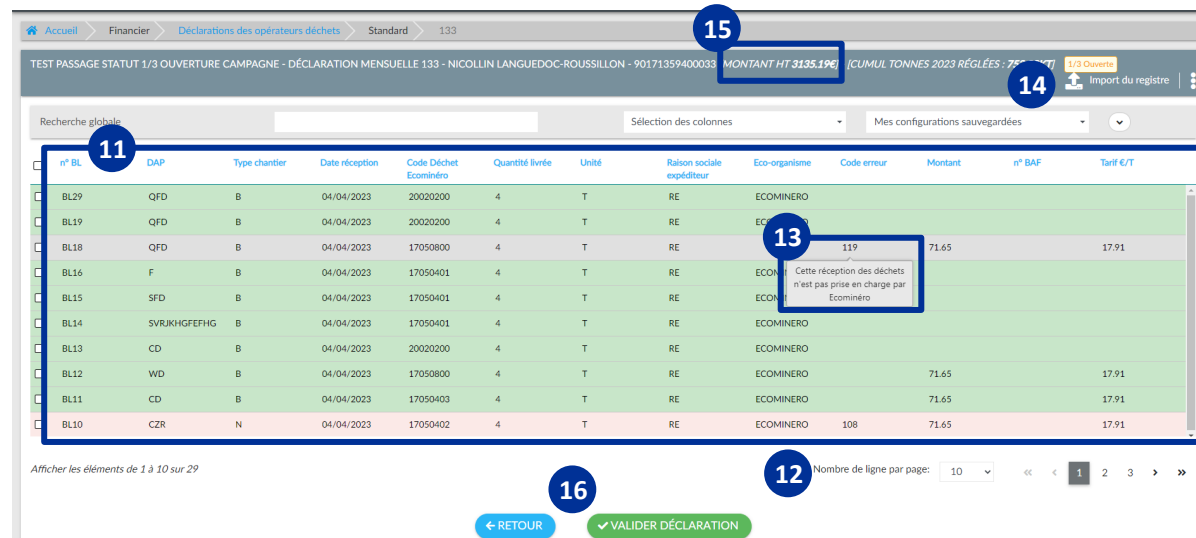
**K. Code Déchet Ecominéro :  
Transcoder vos codes déchets au format Ecominéro**

Rattacher les codes déchets à la nomenclature issue du barème déchets tel que fixé par Ecominéro (8 chiffres, soit 2 de plus que le CED) :

Code déchet Ecominéro	Dénomination Ecominéro
<b>17010101</b>	Béton non ferrailé
<b>17010102</b>	Béton ferrailé
<b>17010103</b>	Retour béton via unité de production béton
<b>17010200</b>	Briques
<b>17010301</b>	Tuiles
<b>17010302</b>	Céramique
<b>17010701</b>	Mélange inerte hors terre
<b>17010702</b>	Mélange inerte avec terre*
<b>17030200</b>	Mélanges bitumineux
<b>17050401</b>	Mélanges de terres et cailloux*
<b>17050402</b>	Cailloux, pierres, enrochements, granulats
<b>17050403</b>	Pierres de taille, pavés
<b>20020200</b>	Terres et pierres (déchets municipaux)*
<b>00000000</b>	Déchets hors périmètre

\* déchets non soumis à la gratuité.

# Étape 1.1 – Import du registre des déchets (3 / 3)



n° BL	DAP	Type chantier	Date réception	Code Déchet Ecominéro	Quantité livrée	Unité	Raison sociale expéditeur	Eco-organisme	Code erreur	Montant	n° BAF	Tarif €/T
BL29	QFD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO				
BL19	QFD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO				
BL18	QFD	B	04/04/2023	17050800	4	T	RE	ECOMINERO	119	71.65		17.91
BL16	F	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO				
BL15	SFD	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO				
BL14	SVRJKHGFEFHG	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO				
BL13	CD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO				
BL12	WD	B	04/04/2023	17050800	4	T	RE	ECOMINERO		71.65		17.91
BL11	CD	B	04/04/2023	17050403	4	T	RE	ECOMINERO		71.65		17.91
BL10	CZR	N	04/04/2023	17050402	4	T	RE	ECOMINERO	108	71.65		17.91

- 11 Visualisez les lignes du registre des déchets acceptées (vertes) et refusées (rouges).
- 12 Afin d'obtenir une vue complète de l'ensemble du registre des déchets importé, cliquez sur « Nombre de ligne par page » et indiquez « 1000 ».
- 13 Passez votre souris sur le code erreur afin de visualiser la ou les raisons pour lesquelles la ligne de déchet n'a pas été acceptée (absence du code déchet Ecominéro, champs obligatoires non renseignés ...). Les codes erreurs sont expliqués dans les pages 16 à 19. Vous pouvez également élargir la colonne « Code erreur » afin de visualiser l'ensemble des codes erreurs.
- 14 Si vous avez des lignes refusées, corrigez les erreurs et réimportez la déclaration.
- 15 Visualisez le montant HT des lignes de déchets acceptées suite au contrôle automatique.
- 16 Cliquez sur « VALIDER DÉCLARATION » avant le 15 du mois afin de recevoir le BAF. Aucun BAF ne pourra être émis si le site n'a pas validé sa déclaration avant le 15 du mois.



**ATTENTION** : lorsque vous cliquez sur « VALIDER DÉCLARATION » vous ne pourrez plus réimporter votre registre des déchets sur la période ouverte.

# Étape 1.2 – Validation de votre déclaration par Ecominéro (1 / 2)

1

Accueil > Financier > Déclarations des opérateurs déchets > Standard > 133

TEST PASSAGE STATUT 1/3 OUVERTURE CAMPAGNE - DÉCLARATION MENSUELLE 133 - NICOLLIN LANGUEDOC-ROUSSILLON - 90171359400033 [MONTANT HT 3135.19€] - [CUMUL TONNES 2023 RÉGLÉES : 957.88t] 2/3 Validée par le site

Recherche globale

Sélection des colonnes

Mes configurations sauvegardées

n° BL	DAP	Type chantier	Date réception	Code Déchet Ecominéro	Quantité livrée	Unité	Raison sociale expéditeur	Eco-organisme	Code erreur	Montant	n° BAF	Tarif €/T
<input type="checkbox"/>	BL29	QFD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL19	QFD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL18	QFD	B	04/04/2023	17050800	4	T	RE	119	71.65	A2305N00001	17.91
<input type="checkbox"/>	BL16	F	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL15	SFD	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL14	SVRJKHGFEFHG	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL13	CD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL12	WD	B	04/04/2023	17050800	4	T	RE	ECOMINERO	71.65	A2305N00001	17.91
<input type="checkbox"/>	BL11	CD	B	04/04/2023	17050403	4	T	RE	ECOMINERO	71.65	A2305N00001	17.91
<input type="checkbox"/>	BL10	CZR	N	04/04/2023	17050402	4	T	RE	ECOMINERO	108	71.65	17.91

Afficher les éléments de 1 à 10 sur 29

Nombre de ligne par page: 10

« 1 2 3 »

← RETOUR

1 Le statut de votre déclaration est passé de « 1/3 Ouverte » à « 2/3 Validée par le site » lorsque vous avez cliqué sur « Valider déclaration ». Votre déclaration a bien été prise en compte et est en cours d'analyse par Ecominéro.

2 **Entre le 15 et le 25 du mois**, Ecominéro valide votre déclaration et le statut passe en « 3/3 Validée par Ecominéro »

3 Visualisez l'ensemble des lignes acceptées pour paiement. Les lignes rouges ne sont pas acceptées et ne seront pas rémunérées par Ecominéro. Si vous avez encore des lignes rouges, quand la déclaration est en statut « 2/3 Validée par le site » ou « 3/3 Validée par Ecominéro », certains codes erreurs peuvent être régularisés. Explications sur les pages 16 à 19.

2

Accueil > Financier > Déclarations des opérateurs déchets > Standard > 133

TEST PASSAGE STATUT 1/3 OUVERTURE CAMPAGNE - DÉCLARATION MENSUELLE 133 - NICOLLIN LANGUEDOC-ROUSSILLON - 90171359400033 [MONTANT HT 3135.19€] - [CUMUL TONNES 2023 RÉGLÉES : 957.88t] 3/3 Validée par Ecominéro

Recherche globale

Sélection des colonnes

Mes configurations sauvegardées

n° BL	DAP	Type chantier	Date réception	Code Déchet Ecominéro	Quantité livrée	Unité	Raison sociale expéditeur	Eco-organisme	Code erreur	Montant	n° BAF	Tarif €/T
<input type="checkbox"/>	BL29	QFD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL19	QFD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL18	QFD	B	04/04/2023	17050800	4	T	RE	119	71.65	A2305N00001	17.91
<input type="checkbox"/>	BL16	F	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL15	SFD	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL14	SVRJKHGFEFHG	B	04/04/2023	17050401	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL13	CD	B	04/04/2023	20020200	4	T	RE	ECOMINERO		A2305N00001	
<input type="checkbox"/>	BL12	WD	B	04/04/2023	17050800	4	T	RE	ECOMINERO	71.65	A2305N00001	17.91
<input type="checkbox"/>	BL11	CD	B	04/04/2023	17050403	4	T	RE	ECOMINERO	71.65	A2305N00001	17.91
<input type="checkbox"/>	BL10	CZR	N	04/04/2023	17050402	4	T	RE	ECOMINERO	108	71.65	17.91

Afficher les éléments de 1 à 10 sur 29

Nombre de ligne par page: 10

« 1 2 3 »

← RETOUR

# Étape 1.2 – Validation de votre déclaration par Ecominéro (2 / 2)

**4a** DOCUMENTS

DOCUMENTS	BAF	Date
BAF_Ecominero_A2305N00019_05-0...	BAF	05/05/2023
BAF_Ecominero_A2305N00001_10-0...	BAF	10/05/2023

**4b** Bons à facturer

n° BAF	Raison sociale (site)	Raison sociale (gds)	Montant HT	Montant TTC	Date création	Identifiant déclaration	Libellé de la campagne GDD
A2305N00027	EVS AUTO-ECOLE	EVS AUTO-ECOLE	0	0	05/05/2023	34	Mai 2023
A2305N00026	EVS AUTO-ECOLE	EVS AUTO-ECOLE	0	0	05/05/2023	34	Mai 2023

**5a** BAF N°A2305N00001 – A indiquer sur la facture

**5b**

Montant HT	3135.19	€
Taux TVA	20%	
Montant TVA	627.03	€
Total TTC	3762.23	€

Lorsque la déclaration a été validée par Ecominéro, le bon à facturer (BAF) est envoyé par e-mail.

- 4** Visualisez le BAF :
  - 4a** En bas de la fiche de votre site dans la rubrique « Documents » **OU**
  - 4b** Cliquez sur les 3 barres horizontales en haut à gauche > Financier > Factures > Bons à facturer.
- 5** Envoyez votre facture à l'adresse e-mail [factures@ecominero.fr](mailto:factures@ecominero.fr) afin d'obtenir le paiement des lignes de déchets acceptées par Ecominéro :
  - 5a** Veuillez indiquer la référence de l'entité facturante 'F-00XXXX' et le numéro du BAF sur votre facture. Vous pouvez indiquer plusieurs numéros de BAF afin d'effectuer une seule facture.
  - 5b** Veuillez envoyer une facture avec le montant exact indiqué sur le BAF.

**À savoir**

Des contrôles périodiques et aléatoires, ainsi que des audits menés par des organismes tiers, seront réalisés, afin de s'assurer de la véracité des données déclarées et des éléments de preuve.



# 03

## Régularisation des codes erreur

# ) Régularisation

Il peut arriver, lors de l'importation de votre déclaration de déchets, que certaines lignes soient refusées (en couleur rouge).

## Possibilité de corriger des lignes refusées selon les différents statuts de la déclaration :

### Statut déclaration « 1/3 Ouverte » : vous n'avez pas encore validé votre déclaration

- 1 Passez votre souris sur le code erreur afin de visualiser la raison pour laquelle la ligne n'a pas été validée.
- 2 Effectuez les corrections nécessaires sur votre fichier de déclaration.
- 3 Réimportez la déclaration.

Si vous rencontrez des **difficultés pour importer votre déclaration**, cela est peut-être dû à :

- le **format du fichier a été modifié** : corrigez le fichier en respectant le format transmis par Ecominéro.
- le **SIRET indiqué ne correspond pas au SIRET du site** de réception de déchets : indiquez le bon SIRET dans la première colonne du fichier de déclaration.
- **la déclaration est fermée** : demandez la réouverture par mail à [operations@ecominero.fr](mailto:operations@ecominero.fr) si la déclaration est de moins de 3 mois. Au-delà de 3 mois la réouverture n'est plus possible !



# )] Régularisation

## **Statut déclaration « 2/3 Validée par le site » : vous avez validé votre déclaration mais elle n'est pas encore validée par Ecominéro**

- 1 Adressez un mail à [operations@ecominero.fr](mailto:operations@ecominero.fr) pour demander à Ecominéro le rejet de votre déclaration.
- 2 Vous serez informé par mail de la prise en compte de votre demande de rejet. Le statut de votre déclaration deviendra en « 1/3 Ouverte » sous un délai de 72 heures.
- 3 Effectuez les corrections nécessaires sur votre fichier de déclaration.
- 4 Réimportez la déclaration.
- 5 Validez la déclaration.

## **Statut déclaration « 3/3 Validée par Ecominéro » : Ecominéro a validé votre déclaration**

- 1 Vérifiez sur le tableau de la page suivant si votre code erreur peut être régularisé.
- 2 Si c'est le cas, adressez la demande de régularisation par mail à [operations@ecominero.fr](mailto:operations@ecominero.fr)



La régularisation permet **uniquement de valider certaines lignes refusées**. Elle ne permet en aucun cas de modifier ou de refuser des lignes validées.

La régularisation doit être effectuée au **maximum 3 mois** après que la déclaration à modifier a été faite.

# Régularisation

Les cas où une régularisation des lignes refusées peut être possible :

Code erreur	Texte message utilisateur	Colonne affectée	Actions de régularisation
103	Au moins un champ obligatoire est nul.	C. N°BL D. N°DAP F. N° de pesée	Fournir le Bon de livraison / DAP / Numéro de pesée correspondant à la ligne rejetée.
108	Ecominéro prend en charge uniquement les déchets issus du bâtiment. Indiquez « B » pour bâtiment ou « N » pour non-bâtiment.	E. Type de chantier	Si elle est mal renseignée, il faut fournir la DAP correspondante à la ligne rejetée.
109	La date de réception des déchets est en dehors de la période de déclaration. La date doit correspondre au mois de collecte M-1 de la déclaration.	G. Date réception déchet	Si la date est mal renseignée, fournir le numéro de pesée, le bon de livraison et la DAP correspondant à la ligne rejetée. En cas d'ajout d'une ligne oublié dans la déclaration précédente, la ligne sera toujours rejetée.
114	Le tonnage est au-dessus du seuil accepté par livraison pour les entreprises.	M. Quantité déchet	Fournir des explications précises sur ce dépassement de poids ainsi que le numéro de pesée, le bon de livraison et la DAP correspondant à la ligne rejetée.
117	Le SIRET doit être une série de 14 chiffres (sans espace, sans ponctuation, sans autres caractères) et doit être valide.	Q. SIRET société travaux	Fournir une capture d'écran de societe.com ou INSEE pour prouver que le SIRET est correct pour la ligne rejetée.
118	Cette réception de déchets n'est pas prise en charge par Ecominéro, car le code NAF du SIRET correspond à un gestionnaire de déchet.	Q. SIRET société travaux	Certifier dans l'e-mail que vous êtes le premier point de reprise et fournir la DAP et le bon de livraison correspondant à la ligne rejetée.
119	L'éco-organisme ne correspond pas à Ecominéro.	S. SIREN éco organisme	Prendre contact avec Ecominéro par e-mail.
121	Le tonnage est au-dessus du seuil accepté par livraison pour les particuliers.	M. Quantité déchet	Fournir des explications précises sur ce dépassement de poids ainsi que le numéro de pesée, le bon de livraison et la DAP correspondant à la ligne rejetée. Si mal renseigné (entreprise au lieu de particulier), fournir la DAP et le KBIS afin de vérifier le numéro de SIRET.
123	Le n° de pesée a déjà été utilisé.	F. N° de pesée	Fournir le numéro de pesée correspondant à la ligne rejetée.
124	Ecominéro prend en charge uniquement les déchets faisant l'objet d'une opération de recyclage ou valorisation de type R5 ou R12 ou R13.	H. Code traitement I. Qualification Traitement final	Prendre contact avec Ecominéro par e-mail.

## )] Régularisation

**Dans les cas ci-dessous la régularisation n'est plus possible** si la déclaration est en statut « 3/3 Validée par Ecominéro » :

Code erreur	Texte message utilisateur	Colonne affectée
112	Le code déchet Ecominéro n'est pas reconnu. Le format est une série de 8 chiffres (sans espace, sans ponctuation, sans autres caractères).	K. Code déchet Ecominéro
113	La quantité de déchet doit être un nombre au format : 0,00. Les points comme séparateur ne sont pas acceptés.	M. Quantité déchet
116	Seules les quantités en tonne sont retenues. Le champ doit être complété avec la lettre « T ».	N. Unité de mesure
120	Le code déchet indiqué n'est pas rémunéré ou le code déchet est absent du barème Ecominéro.	K. Code déchet Ecominéro



# 04 Cas particuliers

## Le cas des pesées manuelles

1

**Pesées manuelles :  
Certaines situations  
peuvent justifier une  
absence de n° de pesée.**

- ▶ Ecominéro acceptera les cas de pesée manuelle **dans la limite de 20 % des lignes de la déclaration mensuelle\***.

**En dessous de 20 % :**

Les lignes de pesées manuelles sont rémunérées.  
Des vérifications aléatoires seront menées.

**Au-delà de 20 % :**

Toutes les lignes de pesées au-delà sont **refusées**.



**EN CAS DE PESÉE MANUELLE, COMMENT RENSEIGNER LA COLONNE «NUMÉRO DE PESÉE»?**

La recommandation d'Ecominéro est de compléter la colonne par la lettre «**M**» (pour **M**anuelle).

Une terminologie propre à l'opérateur peut être prise en compte par Ecominéro. Dans ce cas, l'opérateur précisera sur son Espace Ecominéro la terminologie qu'il souhaite utiliser.

\* Ce seuil de 20 % sera adapté par Ecominéro en fonction des retours d'expérience.

## Autres cas particuliers

2

**Mon registre des déchets comporte des lignes qui concernent des particuliers.**

- ▶ Indiquez le nom/prénom du particulier dans le champ raison sociale de la société de travaux.
- ▶ Indiquez l'adresse du particulier dans le champ adresse du chantier.
- ▶ Indiquez le numéro « 11111111111111 » (14 fois le chiffre 1) dans le champ SIRET.
- ▶ **À noter :** la limite d'apport de déchets pour les particuliers par ligne de pesée est de maximum 3.5 tonnes.

3

**Mon SIRET est lié à 2 tarifications (déchèterie professionnelle et autres plateformes d'inertes).**

- ▶ Les 2 000 premières tonnes seront rémunérées au tarif déchèterie professionnelle et distributeur.
- ▶ Lorsque sur le mois M le site dépasse les 2 000 tonnes, le tarif carrière, plateforme de recyclage et station de transit est appliqué avec la réfaction sur le solde de tonnage.



# 05 Annexes

# ) Ecominéro répond à vos questions

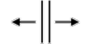
## 1 – Comment se connecter à Ecominéro pour faire ma déclaration ?

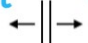
Connectez-vous sur le site [espace.ecominero.fr](https://espace.ecominero.fr) avec votre adresse e-mail et votre mot de passe. L'import du registre des déchets est possible uniquement pour le gestionnaire du site et de l'entité facturante.

## 2 – Comment vérifier que mon site a le statut « 2/2 Site Actif » ?

Connectez-vous sur le site [espace.ecominero.fr](https://espace.ecominero.fr) avec votre compte opérateur de déchets et cliquez sur les 3 barres horizontales en haut à gauche > Administratif > Entreprises > Opérateur déchets > Sites de réception. Vous verrez le statut de votre site dans la colonne « Statut ».

## 3 – Comment agrandir les colonnes de ma déclaration mensuelle ?

Positionnez votre souris au niveau de la première ligne et vous verrez apparaître le logo suivant  vous permettant d'agrandir les colonnes de votre déclaration.

Code Déchet      Quantité livrée  
Ecominéro      

## 4 – Comment filtrer sur les informations du registre des déchets ?

Référez-vous aux points 3 à 5 de la [page 7](#) de cette présentation.



